

« Dans l'intention où nous sommes de garder
 « les commandements que DIEU par sa miséri-
 « corde nous a donnés dès la création du monde,
 « dont le premier est celui-ci : *Tu aimeras*
 « DIEU *de tout ton cœur, de toute ton âme et*
 « *de toutes les forces* (1), nous supplions la
 « divine et infinie Majesté d'augmenter notre
 « amour, et nous lui protestons que nous n'avons
 « et n'aurons jamais d'âme, de corps, de mé-
 « moire, de volonté, que pour les employer à
 « faire sa volonté sainte pour le temps et pour
 « l'éternité. Le second commandement est celui-
 « ci : *Tu aimeras ton prochain comme toi-*
 « *même* (2); et ensuite DIEU nous a dit par son
 « Apôtre : *qu'il faut nous aimer les uns les autres,*
 « *comme étant les membres d'un même corps* (3).
 « Pour accomplir donc ce second commande-
 « ment, nous, sœurs de l'hôpital et de la Congrè-
 « gation, étant, par une providence spéciale,
 « toutes ensemble dans la même maison, nous
 « voulons bien faire alliance spirituelle, afin
 « d'attirer par là la bénédiction de DIEU sur les
 « emplois de nos instituts, que DIEU par sa mi-
 « séricorde nous a confiés pour le soulagement
 « des malades et l'instruction des filles.

« Nous confiant donc en la divine bonté, nous
 « voulons toutes n'être *qu'un cœur et qu'une*

(1) *Deutéro-*
nome, ch. vi,
 v. 5.

(2) *Evangile*
selon ^{saint}
Matthieu, ch.
 xii, v. 39.

(3) *Epltre*
aux Romains,
 ch. xii, v. 5 et
 10.